



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 3559 — Jeudi 18 Mars 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

REALISATION DE LA LIBERATION DE LA DEUXIEME MOITIE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

BANQUE NATIONALE AGRICOLE 2

CHANGEMENT DU DIRECTEUR GENERAL DE SICAV

SICAV L'EPARGNANT 2

ASSEMBLEES GENERALES

MODERN LEASING : AGO 2

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF : AGO 3

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF : AGE 3

ADWYA S.A : AGO 4

ADWYA S.A : AGE 4

COURBE DES TAUX 5

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 6

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV « IOS »

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009
MODERN LEASING

AVIS DES SOCIETES

REALISATION DE LA LIBERATION DE LA DEUXIEME

MOITIE D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Siège social : Rue Hedi Nourira -1001-Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA- informe ses actionnaires et le public que la libération de la deuxième moitié de l'augmentation du capital en numéraire, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 mars 2009, a été réalisée à la date du 09 mars 2010, pour la totalité du montant appelé, soit 25 millions de dinars.

2010 - AS - 128

CHANGEMENT DU DIRECTEUR

GENERAL DE SICAV

SICAV L'EPARGNANT

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par le Code des OPC Promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001

Changement du Directeur Général de la SICAV

SICAV L'EPARGNANT informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré le 05 mars 2010, à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés 1^{er} bureau, à Tunis, le conseil d'administration réuni le 23 février 2010, a décidé de nommer Monsieur Khaled Bettaieb en qualité de Directeur Général de la SICAV en remplacement de Monsieur Abdelmajid Chhaider.

2010 - AS - 129

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MODERN LEASING

Siège social : Immeuble Assurances Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord

- 1082 Tunis Mahrajène -

La société Modern Leasing porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le jeudi **25 mars 2010**, à **11h00** au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de l'exercice 2009
- Lecture des Rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2009
- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Fixation de la rémunération des membres du Comité d'Audit pour l'exercice 2009.
- Fixation du montant des Jetons de présence pour l'exercice 2009.

2010 - AS - 117

AVIS DES SOCIETES (suite)ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**

Siège Social : 2, rue de Turquie -1001 Tunis-

La Société Placements de Tunisie Sicaf porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi **6 avril 2010 à 9 heures**, à l'hôtel AFRICA -50, Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2009
- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions y mentionnées
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2009.
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats
- Ratification de la cooptation d'un administrateur
- Fixation des jetons de présence
- Pouvoirs à donner

Tout actionnaire désirant prendre part à cette assemblée peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

2010 - AS - 130

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**

Siège Social : 2, rue de Turquie -1001 Tunis-

La Société Placements de Tunisie Sicaf porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le mardi **6 avril 2010 à 10 heures**, à l'hôtel AFRICA -50, Avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement du mode de direction de la société et modification des articles 33 et 34 des statuts.

Tout actionnaire désirant prendre part à cette assemblée peut retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte - dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

2010 - AS - 131

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

« ADWYA S.A »

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

La société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le Mercredi 31 Mars 2010 à 10 heures au siège social de l'institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2009.
- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2009.
- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2009.
- Approbation des conventions passées entre la société et certains de ses administrateurs.
- Nomination de commissaire aux comptes pour les exercices 2010, 2011 et 2012.
- Quitus aux administrateurs.
- Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration.
- Affectation des résultats.
- Pouvoirs en vue des formalités.

2010 - AS - 126

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

« ADWYA S.A »

SIEGE SOCIAL : Route de la Marsa km 14, BP 658 – 2070 La Marsa

La société ADWYA porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le Mercredi 31 Mars 2010 à 11 heures au siège social de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise (IACE), Boulevard Principal 2053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification de certaines dispositions statutaires notamment pour se mettre en conformité avec les dispositions de la loi N° 2009-16 du 16 Mars 2009

2010 - AS - 127

AVIS

COURBE DES TAUX DU 18 MARS 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,137%		
TN0008002347	BTCT 52 semaines 06/04/2010		4,144%	
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		4,147%	1 001,657
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,159%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,183%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,197%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,209%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,223%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,238%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,264%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011	4,282%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,322%	999,494
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,379%	1 030,035
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,471%		1 014,327
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,524%	1 050,432
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,569%	1 106,512
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,590%	1 139,696
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,643%	1 100,939
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,740%		1 025,782
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,822%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,927%	1 109,132
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,126%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,161%		1 023,615
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,605%	1 111,283

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT	VALEUR	VALEUR	PLUS OU MOINS VALUE	
		DU DERNIER	LIQUIDATIVE	LIQUIDATIVE	DEPUIS LE 31/12/2009	
		DIVIDENDE	Du 17/03/2010	Du 18/03/2010	EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	131,693	131,703	1,068	0,82%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2009	103,783	103,793	0,722	0,70%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,745	102,754	0,712	0,70%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2009	105,502	105,512	0,807	0,77%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,082	105,093	0,872	0,84%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	14/04/2009	105,218	105,229	0,860	0,82%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	103,855	103,865	0,833	0,81%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,483	103,494	0,832	0,81%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	17/04/2009	107,032	107,042	0,754	0,71%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,360	105,373	0,879	0,84%
SANADETT SICAV	AFC	23/04/2009	109,140	109,151	0,817	0,75%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,414	104,426	0,865	0,84%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,050	104,061	0,795	0,77%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	106,963	106,974	0,803	0,76%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	18/05/2009	105,247	105,259	0,914	0,88%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	02/04/2009	107,092	107,102	0,811	0,76%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	107,886	107,896	0,759	0,71%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,454	105,463	0,825	0,79%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	101,995	102,006	0,851	0,81%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	14/04/2009	104,995	105,005	0,821	0,79%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	02/06/2009	103,919	103,930	0,873	0,85%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,376	105,387	0,764	0,73%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	104,879	104,888	0,750	0,72%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,348	105,358	0,801	0,77%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,524	103,533	0,696	0,68%
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,537	100,543	0,543	0,54%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	1,186	1,187	0,007	0,59%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,376	11,377	0,079	0,70%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	21/04/2009	10,574	10,575	0,082	0,78%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	103,022	103,097	0,845	0,83%
FCP SECURAS	STB Manager	14/05/2009	102,923	102,932	0,739	0,72%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	105,854	105,866	0,932	0,89%
SICAV MIXTES						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,500	43,504	0,311	0,72%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,592	31,595	0,243	0,78%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	95,588	95,801	4,658	5,11%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	141,495	141,828	5,433	3,98%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 411,745	1 415,737	60,421	4,46%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	20/05/2009	76,438	76,560	1,945	2,61%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	107,742	107,709	2,304	2,19%
ARABIA SICAV	AFC	23/04/2009	73,161	73,192	2,804	3,98%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	50,389	50,430	0,965	1,95%
SICAV AVENIR	STB Manager	22/05/2009	58,130	58,190	1,031	1,80%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	102,224	102,258	1,230	1,22%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	109,784	109,809	2,825	2,64%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	18/05/2009	15,909	15,930	0,368	2,36%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	104,297	104,536	4,845	4,86%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2009	275,990	274,804	20,354	8,00%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	14/04/2009	116,220	116,219	2,462	2,16%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 009,584	2 013,299	122,698	6,49%
FCP MIXTES						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	2 048,413	2 046,554	56,692	2,85%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	166,213	166,630	7,543	4,74%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	148,528	148,774	4,946	3,44%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	132,972	133,114	3,219	2,48%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	2,136	2,179	0,161	7,98%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	1,739	1,751	0,083	4,98%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	9 547,867	9 585,488	443,161	4,85%
FCP IRADETT 20	AFC	21/04/2009	11,784	11,788	0,257	2,23%
FCP IRADETT 50	AFC	21/04/2009	12,599	12,596	0,269	2,18%
FCP IRADETT 100	AFC	21/04/2009	16,319	16,319	0,522	3,30%
FCP IRADETT CEA	AFC	21/04/2009	16,893	16,836	1,275	8,19%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	14/04/2009	136,279	135,918	8,130	6,36%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	124,373	124,374	4,667	3,90%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	120,291	120,201	3,881	3,34%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	18,784	18,822	1,151	6,51%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	1 188,027	1 188,929	29,483	2,54%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	6 297,867	6 303,361	134,969	2,19%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	115,514	115,533	2,178	1,92%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	120,727	120,573	5,474	4,76%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	1 104,117	1 106,028	-2,166	-0,20%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	149,732	149,993	7,439	5,22%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	649,802	651,626	33,381	5,40%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	150,885	151,064	10,552	7,51%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	15/05/2009	126,689	126,811	6,756	5,63%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	128,242	128,308	8,651	7,23%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	120,691	120,657	5,982	5,22%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	110,908	110,878	3,210	2,98%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	115,121	115,377	3,639	3,26%
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	115,135	115,166	2,689	2,39%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	13,376	13,411	0,814	6,46%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	110,443	110,781	5,475	5,20%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	*S.C	107,651	107,735	3,851	3,71%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	10,539	10,526	0,141	1,36%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	5 369,784	5 376,689	148,780	2,85%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	11,154	11,184	0,338	3,12%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	151,711	152,414	18,246	13,60%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	1 265,798	1 270,780	104,116	8,92%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	1,127	1,128	0,022	1,99%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	101,550	101,614	1,877	1,88%
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	10 023,244	10 016,265	26,529	0,27%
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	100,064	100,889	0,899	0,89%
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	100,351	100,345	0,345	0,34%
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	100,348	100,343	0,343	0,34%
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	100,377	100,399	0,399	0,40%

* S.C. : SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF-
Siège social : 2, rue de Turquie - 1001 Tunis -

La Société Placements de Tunisie -SICAF-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 6 avril 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Fayçal DERBEL.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009**ACTIFS**

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
ACTIFS		<u>2009</u>	<u>2008</u>
<u>Actifs non courants</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations corporelles		56 500	56 500
Moins : amortissements		(31 439)	(20 139)
		<u>25 061</u>	<u>36 361</u>
Immobilisations financières	3	8 664 834	8 664 618
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>8 689 895</u>	<u>8 700 979</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>8 689 895</u>	<u>8 700 979</u>
<u>Actifs courants</u>			
Placements et autres actifs financiers		6 532 161	6 297 967
Moins : provisions		(68 570)	(79 454)
	4	<u>6 463 591</u>	<u>6 218 513</u>
Autres actifs courants	5	66 688	68 745
Liquidités et équivalents de liquidités	6	24 546	2 011
<u>Total des actifs courants</u>		<u>6 554 825</u>	<u>6 289 269</u>
<u>Total des actifs</u>		<u><u>15 244 720</u></u>	<u><u>14 990 248</u></u>

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		<u>2009</u>	<u>2008</u>
<u>Capitaux propres</u>			
Capital social		10 000 000	10 000 000
Réserves		2 640 220	2 640 220
Autres fonds propres		73 371	73 371
Résultats reportés		727 153	1 010 850
<u>Total capitaux propres</u>		<u>13 440 744</u>	<u>13 724 441</u>
<u>avant résultat de l'exercice</u>			
Résultat net de l'exercice		1 753 949	1 216 303
<u>Total capitaux propres</u>	7	<u>15 194 693</u>	<u>14 940 744</u>
<u>avant affectation</u>			
<u>Passifs courants</u>			
Autres passifs courants	8	50 027	49 504
<u>Total des passifs courants</u>		<u>50 027</u>	<u>49 504</u>

<u>Total des passifs</u>	<u>50 027</u>	<u>49 504</u>
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>	<u>15 244 720</u>	<u>14 990 248</u>

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2009</u>	<u>2008</u>
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus des titres - droit de propriété	9	1 297 902	1 168 591
Produits nets sur cessions de titres	10	680 950	171 598
Reprise sur provisions	4	<u>15 410</u>	<u>47 205</u>
<i>Total des produits d'exploitation</i>		1 994 262	1 387 394
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Autres charges d'exploitation	11	222 452	157 253
Dotations aux amortissements et aux provisions	12	<u>16 098</u>	<u>13 278</u>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		238 550	170 531
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>1 755 712</u>	<u>1 216 863</u>
Charges financières nettes		(2)	(13)
Autres gains ordinaires		24	843
Autres pertes ordinaires		-	(84)
<u>Résultat des activités ordinaires (avant impôt)</u>		<u>1 755 734</u>	<u>1 217 609</u>
Impôt sur les sociétés	13	(1 785)	(1 306)
<u>Résultat des activités ordinaires (après impôt)</u>		<u>1 753 949</u>	<u>1 216 303</u>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>1 753 949</u>	<u>1 216 303</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 décembre 2009

(Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2009</u>	<u>2008</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Encaissements provenant de la cession de titres	14	3 329 880	3 658 506
Dividendes et intérêts encaissés	15	<u>1 297 902</u>	<u>1 168 591</u>
<u>Total des encaissements d'exploitation</u>		<u>4 627 782</u>	<u>4 827 097</u>
Décaissements pour achats de titres	14	2 890 979	3 128 653
Distributions de dividendes	16	1 499 959	1 499 959
Jetons de présence		24 000	9 000
Autres décaissements		<u>190 093</u>	<u>132 691</u>
<u>Total des décaissements d'exploitation</u>		<u>4 605 031</u>	<u>4 770 303</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION</u>		<u>22 751</u>	<u>56 794</u>
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE A L'INVESTISSEMENT</u>			
Décaissement provenant des acquisitions des immobilisations financières	3	(216)	(89 232)
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE(AFFECTES A) L'INVESTISSEMENT</u>		<u>(216)</u>	<u>(89 232)</u>
Variation de trésorerie		<u>22 535</u>	<u>(32 438)</u>
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE		<u>2 011</u>	<u>34 449</u>
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		<u>24 546</u>	<u>2 011</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE
CLOSE LE 31 DECEMBRE 2009

Note 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « Placements de Tunisie » a été créée en Décembre 1948 avec un capital initial de D : 18.000.

Ce capital a connu plusieurs augmentations successives, soit par attribution d'actions gratuites, soit par souscription en numéraire. Il s'élève actuellement à D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune et libérées en totalité.

La société a été transformée en 1989 en société d'investissement à capital fixe. Elle est ainsi régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988, sur les sociétés d'investissement, telle que modifiée et complétée par la loi n°92-113 du 23 Novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995, la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, la loi n°2001-91 du 7 août 2001 et la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières et peut effectuer des opérations connexes et compatibles avec cet objet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

Note 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers, se résument comme suit :

2.1- Immobilisations financières

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus-values ne sont pas constatées.

2.2- Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Toutefois, le fait de détenir un tel placement pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, son classement parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaire, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

2.3- Cession des placements et des droits attachés

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges, est portée en résultat.

2.4- Revenus des placements

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent, au 31 décembre 2009, à D : 8.664.834, contre D : 8.664.618 à l'issue de l'exercice précédent et s'analysent comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• ASTREE	330.602	20,029	6.621.747
• COTUSAL	13.924	119,262	1.660.604
• SICOAC	15.630	13,115	204.983
• Air liquide	18.463	9,599	177.231
• ASTREE DA CP 27	40	2,5	100
• Nouveaux emballages tunisiens	2	84,665	169
<u>Total</u>			<u>8.664.834</u>

Les mouvements enregistrés sur ce poste s'analysent comme suit :

Solde au 31 décembre 2008 8.664.618

Acquisitions

* Air Liquide DA 216

Reclassement

* Air Liquide 345

* Air Liquide DA (345)

Solde au 31 décembre 2009 8.664.834

NOTE 4 : PLACEMENTS & AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Le solde de cette rubrique, net de provisions, s'élève à la clôture de l'exercice à D : 6.463.591, contre D : 6.218.513, en 2008. Il se détaille comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût moyen Unitaire</i>	<i>Valeur comptable</i>
• BIAT	26.900	36,451	980.540
• UBCI	18.000	29,801	536.425
• ATTIJARI BANK	1.000	22,430	22.430
• ATTIJARI BANK NS	125	15	1.875
• UIB	11.500	13,983	160.805
• Monoprix	16.100	32,367	521.101
• SITEX	3.682	22,451	82.664

• SICAV- CROISSANCE	2.749	255,431	702.180
• SICAV- RENDEMENT	15.250	103,071	1.571.833
• SACEM	10.000	0,172	1.720
• Société de Gestion des exportations	100	100,000	10.000
• Esso Standard Tunisie	231	119,606	27.629
• SFBT	18.000	11,130	200.347
• SFBT DA 2007 1/13	11	6,090	67
• SPDIT SICAF	20.000	5,653	113.063
• SEPT MOLKA HOTEL	1.500	100,000	150.000
• SIAM	54.300	5,164	280.405
• SHEK Palm Marina	2.000	123,191	246.382
• Ste Touristique Mouradi	3.854	121,414	467.930
• SATHOP	4.080	111,462	454.765

Total brut 6.532.161

• Provision pour dépréciation des titres (68.570)

Total net 6.463.591

Les principaux mouvements enregistrés sur ce compte se résument comme suit :

Solde au 31/12/2008 6.218.513

Achats 2.886.944

◆ SICAV - Rendement	2.445.493
◆ SICAV - Croissance	12.479
◆ BIAT	30.893
◆ UBCI	61.375
◆ ATTIJARI BANK	22.430
◆ ATTIJARI BANK NS	1.875
◆ UIB	24.591
◆ SFBT	174.747
◆ SPDIT SICAF	113.063

Ventes (2.846.370)

◆ SICAV Rendement	1.621.141
◆ SICAV Croissance	302.044
◆ MONOPRIX	68.068
◆ Ste Touristique Mouradi	373.227
◆ SIAM	280.302
◆ SATHOP	151.588
◆ SEPT MOLKA HOTEL	50.000

Plus -value latente sur titres SICAV- Croissance 176.226

Plus -value latente sur titres SICAV- Rendement 17.392

Reprises sur provision 10.884

◆ Dotations	(4.526)
◆ Reprises	15.410

Solde au 31/12/2009 6.463.591

Le compte provisions pour dépréciation de titres s'analyse comme suit :

Titre	Solde au 31/12/08	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/09
• ATTIJARI BANK	-	918	-	918
• UIB	15.410	-	15.410	-
• SITEX	52.324	3.608	-	55.932
• SACEM	1.720	-	-	1.720
• Société de gestion des exportations	10.000	-	-	10.000
Total	79.454	4.526	15.410	68.570

Note 5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le solde de cette rubrique s'élève à la clôture de l'exercice à D : 66.688, contre D : 68.745 à l'issue de l'exercice 2008 et se détaille comme suit :

	2009	2008
♦ Etat, excédent d'impôt à reporter (cf. note 14)	66.563	68.348
♦ Compte d'attente	272	272
♦ Charges constatées d'avance	125	125
<u>Total</u>	<u>66.960</u>	<u>68.745</u>
♦ Provision sur compte d'attente	(272)	-
<u>Total</u>	<u>66.688</u>	<u>68.745</u>

Note 6 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique accuse, au 31 Décembre 2009, un solde de D : 24.546, contre D : 2.011 en 2008. Il s'agit du solde du compte courant bancaire ouvert auprès de la Banque de Tunisie.

Note 7 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		2009	2008
• Capital social	(A)	10.000.000	10.000.000
• Réserve légale	(B)	1.000.000	1.000.000
• Prime d'émission		340.000	340.000
• Réserves à régime spécial	(C)	73.371	73.371
• Autres réserves		1.300.220	1.300.220
• Résultats reportés		727.153	1.010.850
<u>Total</u>		<u>13.440.744</u>	<u>13.724.441</u>
Résultat net de l'exercice	(1)	1.753.949	1.216.303
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>15.194.693</u>	<u>14.940.744</u>
Nombre d'actions	(2)	1.000.000	1.000.000
Résultat par action (1) / (2)		1,754	1,216

(A) Au 31 Décembre 2009, le capital social est de D : 10.000.000 composé de 1.000.000 actions d'une valeur nominale de D : 10 chacune et libérées en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social, cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) La réserve à régime spécial se compose des plus-values de cessions des actions réalisées par la société en exonération d'impôt et bloquées pendant une période de cinq ans à partir de la date de clôture du bilan de l'année au cours de laquelle la cession est réalisée.

(Article 48-VII quinquies (nouveau) du code de l'IRPP et de l'IS)

Le solde de ce compte correspond à l'affectation de 2005.

(D) Voir tableau de mouvement ci-joint :

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve à régime spécial	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<u>Solde au 31 Décembre 2007</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	1 398 486	1 112 364	15 224 441
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Mars 2008						1 112 364	(1 112 364)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007						(1 500 000)		(1 500 000)
Bénéfice net de l'exercice 2008							1 216 303	1 216 303
<u>Solde au 31 Décembre 2008</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	1 010 850	1 216 303	14 940 744
Affectations approuvées par l'AGO du 17 Mars 2009						1 216 303	(1 216 303)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008						(1 500 000)		(1 500 000)
Résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2009							1 753 949	1 753 949
<u>Solde au 31 Décembre 2009</u>	10 000 000	1 000 000	340 000	73 371	1 300 220	727 153	1 753 949	15 194 693

Note 8 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 50.027, contre D : 49.504 en 2008 et se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
• Etat, retenues à la source	4.920	4.890
• Etat, TCL à payer	917	965
• Actionnaires, dividendes à payer	20.669	20.628
• Charges à payer	23.521	23.021
<u>Total</u>	<u>50.027</u>	<u>49.504</u>

Note 9 : REVENUS DES TITRES -DROIT DE PROPRIETE

Les revenus des titres englobent les dividendes constatés relatifs aux différents titres composant le portefeuille de la société. Ils s'élèvent en 2009 à D : 1.297.902, contre D : 1.168.591 en 2008. Ils se détaillent, par titre, comme suit :

<i>Titre</i>	<i>Nombre de coupons</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Dividendes</i>
• COTUSAL	13.924	30,000	417.720
• ASTREE	165.301	2,000	330.602
• ASTREE GRATUITES	165.301	1,000	165.301
• AIR LIQUIDE	17.042	10,500	178.941
• MONOPRIX	18.203	5,600	101.937
• BIAT	26.350	0,900	23.715
• SICAV CROISSANCE	2.686	4,670	12.544
• UBCI	16.760	1,060	17.766
• ESSO	231	37,546	8.673
• SFBT	3.235	0,600	1.941
• SICOAC	15.630	2,480	38.762
<u>Total</u>			<u>1.297.902</u>

Note 10 : PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE TITRES

Cette rubrique englobe les plus ou moins-values sur les cessions de titres, effectuées au courant de l'exercice 2009.

Le solde des plus ou moins-values s'élève, à la clôture de l'exercice à D : 680.950, contre D : 171.598, à l'issue de l'exercice précédent.

Ils se détaillent, par titre comme suit :

<i>Titres</i>	<i>Plus ou (moins)-values réalisées</i>
• MONOPRIX	336.834
• SATHOP	6.022
• SICAV Croissance	16.726
• S.I.A.M	65.842
• Société Touristique Mouradi	38.957
• SICAV Rendement	12.690
• SEPT MOLKA HOTEL	10.261
	<hr/>
<u>Sous total (1)</u>	<u>487.332</u>
• <u>Plus values latentes sur titres SICAV - Croissance</u>	176.226
• <u>Plus values latentes sur titres SICAV - Rendement</u>	17.392
	<hr/>
<u>Sous total (2)</u>	<u>193.618</u>
	<hr/>
<u>Total (1+2)</u>	<u>680.950</u>

Note 11: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève, en 2009, à D : 222.452, contre D : 157.253, en 2008. Il se détaille comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
• Services extérieurs, marché financier	11.917	11.884
- CMF	650	
- STICODEVAM	8.907	
- BVMT	2.360	
• Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	12.573	18.600
• Publicité, publications, relations publiques	3.850	3.632
• Services bancaires et assimilés	133	91
• Frais de garde	102.008	48.804
• Jetons de présence	24.000	24.000
• Frais pour opérations sur titres	7.857	5.407
• Impôts & taxes	4.335	3.800
• Frais de gestion Banque de Tunisie	47.200	30.090
• Dons et subventions	3.000	3.000
• Autres charges	<u>5.579</u>	<u>7.945</u>
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>222.452</u>	<u>157.253</u>

Note 12 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'élèvent à D : 16.098 contre D : 13.278, en 2008 et se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
• Dotations aux amortissements	11.300	11.300
• Dotations aux provisions (cf.notes 4 & 5)	4.798	1.978
<u>Total</u>	<u>16.098</u>	<u>13.278</u>

Note 13 : IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les sociétés s'élève à D : 1.785, contre D : 1.306 en 2008. Il est déterminé comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>1.755.734</u>	<u>1.217.609</u>
<u>Réintégrations</u>		
- Jetons de présence	24.000	-
- Provisions pour dépréciation des titres	4.526	1.978
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	272	-
- Plus values latente sur titres SICAV, constatée à la clôture de l'exercice précédent	329.878	267.364
- Moins value réalisée sur SICAV Rendement après distribution de dividendes	-	28.814
- Pertes non déductibles	-	84
<u>Déductions</u>		
- Dividendes des actions	(1.297.902)	(1.168.591)
- Reprise sur provision pour titres	(15.410)	(21.156)
- Plus values latente sur titres SICAV, constatée à la clôture de l'exercice en cours	(523.496)	(329.878)
- Plus values sur cessions de titres cotés	(336.834)	-
<u>Bénéfice fiscal avant provision</u>	<u>(59.232)</u>	<u>(3.776)</u>
- Déduction provisions pour titres	-	-
<u>Bénéfice fiscal après provision</u>	<u>(59.232)</u>	<u>(3.776)</u>
<u>Résultat imposable</u>	<u>(59.232)</u>	<u>(3.776)</u>
<u>Impôt sur les sociétés (minimum légal)</u>	<u>1.785</u>	<u>1.306</u>
<u>A imputer</u>		
- Excédent d'impôt au titre de l'exercice précédent	(68.348)	(69.698)
- Régularisation Impôt 2007	-	44
<u>IS à reporter</u>	<u>(66.563)</u>	<u>(68.348)</u>

Note 14 : ENCAISSEMENTS ET DECAISSEMENTS POUR OPERATIONS SUR TITRES

Les encaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Cessions en valeurs brutes		2.846.370
- Placements courants		2.846.370
• Plus value sur cession		487.332
• Frais sur vente de titres		(3.822)
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>3.329.880</u>

Les décaissements pour opérations sur titres s'analysent comme suit :

• Acquisitions en valeurs brutes		2.886.944
- Placements courants	2.886.944	
• Frais sur achat de titres		4.035
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>2.890.979</u>

Note 15 : DIVIDENDES ET INTERETS ENCAISSES

Les dividendes et intérêts encaissés s'analysent comme suit :

- Revenus des titres – droit de propriété		1.297.902
		<hr/>
<u>Encaissements</u>		<u>1.297.902</u>

Note 16 : DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES

Les dividendes distribués au cours de l'exercice s'analysent comme suit :

- Affectation AGO du 17 Mars 2009 en dividendes		1.500.000
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2008		20.628
- Actionnaires, dividendes à payer au 31.12.2009		(20.669)
		<hr/>
<u>Décaissements</u>		<u>1.499.959</u>

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les actionnaires de la société PLACEMENTS DE TUNISIE – SICAF,

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale réunie le 17 mars 2008, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «Placements de Tunisie - SICAF» pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 15.244.720 et un bénéfice net de D : 1.753.949, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Placements de Tunisie - SICAF», comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

4. A notre avis, les états financiers de la société « Placements de Tunisie - SICAF », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

5. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.
6. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons noté que les conditions d'inscription des titres émis par la société dans les comptes en valeurs mobilières aux noms des actionnaires sont conformes à la réglementation en vigueur.
7. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 8 Mars 2010

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

Messieurs les actionnaires de la société PLACEMENTS DE TUNISIE - SICAF,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution des conventions régies par les dispositions précitées.

➤ **Convention de services administratifs et financiers**

Le conseil d'administration réuni le 07 Février 2007, a autorisé la convention de services administratifs et financiers, conclue entre votre société et la Banque de Tunisie.

En vertu de cette convention, la Banque de Tunisie est chargée de l'hébergement du siège social, de la gestion comptable et administrative et de l'organisation des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales de la société « Placements de Tunisie – SICAF ».

En contre partie de ses prestations, la Banque de Tunisie perçoit une rémunération annuelle d'un montant de D : 30.000 hors taxes, susceptible de révision.

Le conseil d'administration réuni le 06 Février 2009, a autorisé la révision de la rémunération annuelle pour la porter à D : 40.000 hors taxes.

➤ **Rémunération du Président Directeur Général**

Le conseil d'administration réuni le 06 Février 2009, a fixé l'indemnité brute mensuelle du Président Directeur Général à 400 dinars.

➤ **Mise à disposition d'une voiture de fonction**

Le conseil d'administration réuni le 25 Février 2010 a autorisé la mise à la disposition du Président Directeur Général, d'une voiture d'une valeur d'origine de D : 56.500, depuis sa prise de fonctions.

Les charges relatives à ladite voiture, supportées par la société en 2009, s'élèvent à D : 16.604.

De notre côté, nous n'avons relevé au cours de nos investigations aucune autre convention spéciale conclue entre la société et l'un de ses administrateurs directement ou indirectement et régie par les dispositions de l'article ci-avant indiqué.

Tunis, le 8 Mars 2010

Le Commissaire aux Comptes

FINOR

Fayçal DERBEL

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV « IOS »
Rapport général du commissaire aux comptes au titre
de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.

1• Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire en date du 29 Février 2008, nous avons examiné les états financiers de la société **Internationale Obligataire SICAV** relatifs à l'exercice allant du 1^{er} Janvier 2009 au 31 Décembre 2009.

2. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

L'établissement et la présentation sincère des états financiers relève de la responsabilité de votre Conseil d'Administration, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises.

Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3• Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états

financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisant et appropriés pour fonder notre opinion.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 et présentés ci-joints font apparaître un total actif de 47 711 456,631 Dinars. Parallèlement, les informations résumant la composition de l'actif laissent apparaître un actif net de 47 497 667,147 Dinars pour 446 825 actions aboutissant à une valeur liquidative par action de 106,300 Dinars.

Ces états financiers ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment, les règles de présentation des états financiers et de prise en compte, d'évaluation et de divulgation des opérations découlant des transactions de l'**Internationale Obligataire SICAV**, telles que énoncées par les normes comptables sectorielles.

4• Opinion :

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et de la variation de l'actif net de l'**Internationale Obligataire SICAV** pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

5. Conformément aux dispositions des articles 201 et 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné les informations relatives à la situation financière et aux comptes données par votre conseil d'administration dans les documents mis à votre disposition à l'occasion de l'assemblée générale. Ces informations n'appellent de notre part aucune remarque particulière.

6. Conformément aux dispositions de l'article 3 de la Loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, Nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention.

A notre avis, le système de contrôle interne de « l'**Internationale Obligataire SICAV** », ne comporte pas d'anomalies pouvant affecter d'une manière significative la fiabilité de l'information financière.

Tunis, le 10 Mars 2010

ORGA AUDIT
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Med Salah BEN AFIA

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV « IOS »
Rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2009.

Nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que celles de l'article 13 de la loi N° 88-92 du 2 Août 88 telles que modifiées par la loi N°95-87 du 30 Octobre 1995 et la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001 telle que complétée par le décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 au cours de l'exercice 2009.

Néanmoins, nous avons constaté que l'exécution des conventions suivantes, qui ont été conclues par votre conseil d'administration au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009 :

- Une convention de gestion avec l'Intermédiaire International « INI » (Administrateur), en date du 3 Août 1998, moyennant une rémunération globale et forfaitaire égale à 0,5% toutes taxes comprises de l'actif net quotidien.
A ce titre ***l'Internationale Obligataire SICAV*** a procédé à la comptabilisation, au cours de 2009, d'une charge totale de 245 583.216 Dinars.

Il est à signaler que le conseil d'administration réuni le 13 Septembre 2006 a décidé que ***l'Internationale Obligataire SICAV*** prendra en charge certains frais initialement supportés par le gestionnaire aux termes de la dite convention. Il s'agit notamment de :

- La TCL, les commissions, les agios et autres frais bancaires ;
- La rémunération d'avocat, de consultants et d'experts ;
- La redevance du CMF et la rémunération du président du Conseil d'administration.

Cette décision a pris effet à partir du 1 Janvier 2007, et cela en vertu du communiqué du Conseil du Marché Financier daté du 5 Octobre 2006.

- Une convention de dépositaire avec l'Union Internationale de Banques « UIB » (Administrateur), en date du 3 Août 1998 telle que modifiée par l'avenant du 2 Juin 2000, prévoyant une commission de 0.2% toutes taxes comprises de l'actif net quotidien avec un plafond de 10 000 Dinars par an. Cette convention continue à produire ses effets.

Par ailleurs, votre conseil d'administration a décidé, à l'unanimité, lors de sa réunion du 29 Février 2008, de confier à Monsieur le Président du conseil d'administration, une mission qui consiste à développer la diffusion des titres Internationale Obligataire – SICAV auprès d'un public large de particuliers et d'institutionnels. En contre partie de cette mission Monsieur le Président du conseil d'administration percevra une indemnité forfaitaire de 200 dinars par mois à compter du 1^{er} Janvier 2008. Le conseil a décidé également d'accorder la même indemnité à Monsieur le Président du conseil d'administration, pour le même type de mission, au titre de 2007. A ce titre l'Internationale Obligataire – SICAV a procédé à la comptabilisation, au cours de 2009, d'une charge totale de 2 823.528 Dinars.

Tunis, le 10 Mars 2010

ORGA AUDIT
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Med Salah BEN AFIA

Internationale Obligataire Sicav
Bilan arrêté au 31 Décembre 2009
(En Dinars)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Portefeuille-titres	4.1	35 757 710,878	26 080 100,655
Obligations et valeurs assimilées		35 757 710,878	26 080 100,655
Placements monétaires et disponibilités	4.3	11 953 745,753	12 848 491,137
Placements monétaires		6 265 228,240	4 803 393,075
Disponibilités	4.5	5 688 517,513	8 045 098,062
Créances d'exploitation		0,000	4 312,276
Autres actifs		0,000	0,000
TOTAL ACTIF		47 711 456,631	38 932 904,068
Operateurs créditeurs		20 749,160	529,549
Autres créditeurs divers		193 040,324	170 052,978
TOTAL PASSIF	4.7	213 789,484	170 582,527
CAPITAL	4.6	45 812 644,145	37 213 409,161
SOMMES DISTRIBUABLES		1 685 023,002	1 548 912,380
ACTIF NET		47 497 667,147	38 762 321,541
PASSIF ET ACTIF NET		47 711 456,631	38 932 904,068

Internationale Obligataire Sicav
Etat de résultat
exercice clos le 31 Décembre 2009
(En Dinars)

	Note	31/12/2009	31/12/2008
Revenus du portefeuille-titres	4.2	1 369 768,881	1 285 558,793
Dividendes		89 077,704	45 030,000
Revenus des obligations		1 280 691,177	1 240 528,793
Revenus des placements monétaires	4.4	714 484,988	613 741,355
Total des revenus des placements		2 084 253,869	1 899 300,148
Charges de gestion	4.8	255 583,216	210 107,816
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 828 670,653	1 689 192,332
Autres produits		22,933	18,748
Autres charges	4.9	74 159,237	76 353,001
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 754 534,349	1 612 858,079
Régularisation du résultat d'exploitation		-71 848,010	-63 922,294
Report à nouveau		2 336,663	-23,405
SOMMES DISTRIBUABLES		1 685 023,002	1 548 912,380
Régularisation du résultat d'exploitation		71 848,010	63 922,294
Report à nouveau		-2 336,663	23,405
Plus ou moins values potentielles		-51 058,089	-9 133,352
Plus ou moins values réalisées		333 450,978	38 130,852
Frais de négociation		-2 849,140	-2 453,167
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 034 078,098	1 639 402,412

Internationale Obligataire Sicav
Etat de variation de l'actif net
exercice clos le 31 Décembre 2009
(En Dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	2 034 078,098	1 639 402,412
Résultat d'exploitation	1 754 534,349	1 612 858,079
Variation des plus ou moins values potentielles	-51 058,089	-9 133,352
Variation des plus ou moins values réalisées	333 450,978	38 130,852
Frais de négociation	-2 849,140	-2 453,167
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	2 061 886,560	1 628 205,600
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	8 763 154,068	-3 285 646,287
Souscriptions	66 878 559,225	28 469 176,361
Capital	63 124 500,000	27 073 000,000
Régularisation des sommes non distribuables	1 372 843,263	522 920,882
Régularisation des sommes distribuables	796 388,286	548 675,433
Régularisation des sommes distribuables exercice clos	1 584 827,676	324 580,046
Rachats	58 115 405,157	31 754 822,648
Capital	54 931 600,000	30 243 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	1 246 052,028	584 354,087
Régularisation des sommes distribuables	868 236,296	612 597,900
Régularisation des sommes distribuables exercice clos	1 069 516,833	314 570,661
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 735 345,606	-3 274 449,475
ACTIF NET		
En début d'exercice	38 762 321,541	42 036 771,016
En fin d'exercice	47 497 667,147	38 762 321,541
NOMBRE D'ACTIONS		
En début d'exercice	364 896	396 599
En fin d'exercice	446 825	364 896
VALEUR LIQUIDATIVE	106,300	106,228
TAUX DE RENDEMENT	4,059%	4,071%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

L'Internationale Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable à vocation obligataire sous la forme d'une Société Anonyme. Cette société est régie par la loi N°88/92 du 22/08/1988 sur les sociétés d'investissement telle que modifiée et complétée par la loi N°95-87 du 30/10/1995 et la loi 2001-83 du 24/07/2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif et complétée par le décret n°2001-2278 du 25/09/ 2001.

La société a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'obligations simples, d'obligations donnant accès au capital, de valeurs mobilières émises par l'État, les collectivités locales et celles garanties par l'Etat, acquises au moyen de ses fonds propres à l'exclusion de toute autre ressource.

La gestion de **L'Internationale Obligataire SICAV** est confiée à l'Intermédiaire International « INI ». Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

L'Union Internationale de Banque « UIB » assure les fonctions de dépositaire pour la société **Internationale Obligataire SICAV**.

L'organisation comptable de **L'Internationale Obligataire SICAV** est d'une manière générale aménagée conformément aux règles prévues par la norme comptable NC-01, norme comptable générale ainsi qu'aux dispositions des normes comptables des OPCVM.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers arrêtés au 31/12/2009 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Changement de la méthode de comptabilisation des plus ou moins values sur acquisition de BTA

L'*Internationale Obligataire SICAV* a acquis une nouvelle version du logiciel « **BFI** ». Cette version permet d'étaler les plus ou moins values sur acquisition des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier (BTA), résultant du paiement de prix de souscription différent de la valeur de remboursement, sur leur durée de détention. Cette nouvelle version a été mise en application, à partir du 07 Octobre 2008. Pour les BTA acquis avant cette date, l'étalement des plus ou moins values est effectué sur la période allant du 07 Octobre 2008 jusqu'à la date d'échéance de ces titres. Au cours de l'exercice 2009, ce changement de méthode de comptable a eu pour incidence la comptabilisation d'une moins value globale sur les BTA de 49 139,328 dinars.

3.3 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuelle à la date du 31/12/2009. La différence par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.5 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Note sur le portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 35 757 710,878 Dinars et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2009	% actif net	% du cap émetteur
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES					
Titres des OPCVM		2 082 747,302	2 078 829.493	4,38	
TES SICAV	10477	1076 402.339	1079 728.189	2.27	
SICAV L'EPARGNANT	9697	1006 344.963	999 101.304	2.10	
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de Sociétés		20 101 773.630	20 438 229.402	43.03	
AFRICA 2003 A 7ans 17/09/2003	3000	60 000.000	61 046.400	0.13	0.61
DJERBA AGHIR 2000 B 10 ans 1/04/2000	4000	50323.630	52 162.639	0.11	1.26
AIL 2005 A 5 ans 15/08/2005	1500	30 000.000	3 594.000	0.06	0.31
AIL 2009/1 5 ans 23/02/2009	5000	500 000.000	522 224.000	1.10	5.22
E SUB AMEN BANK 2009 15 ans 30/09/2009					
ATL 2003/1 5 ans 15/03/2004	10000	1000 000,000	1011 112,000	2.13	1.69

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2008	% actif net	% du cap émetteur
ATL 2008 5 ans 30/05/2008	5000	400 000,000	412 308,000	0,87	1,37
ATL 2009 5 ans 05/05/2009	10000	1000 000,000	1029 056,000	2,17	3,43
ATL 2009/2 7 ans 25/09/2009	8000	800 000,000	809 024,000	1,70	4,05
ATL 2009/3 5 ans 30/12/2009	15000	1500 000,000	1500 336,000	3,16	5,00
E SUB ATL 2008 10 ans 22/08/2008	5000	500 000,000	508 016,000	1,07	3,39
BH 2009 15 ans 31/12/2009	20000	2 000 000,000	2 000 224,000	4,21	2,00
BNA 2009 15 ans 07/04/2009	10000	1 000 000,000	1031840,000	2,17	2,06
BTE 2009 10 ans 15/09/2009	15000	1500000,000	1518636,000	3,20	3,04
CIL 2003/3 7 ans 31/03/2003	2000	40 000,000	41814,400	0,09	0,35
CIL 2008/1 5ans 29/08/2008	10000	800 000,000	814248,000	1,71	5,43
CIL 2009/1 5 ans 20/07/2009	8000	800 000,000	815 910,400	1,72	4,08
CIL 2009/2 5 ans 15/09/2009	5000	500 000,000	506 360,000	1,07	2,53
CIL 2009/3 5 ans 29/01/2010	10000	1000 000,000	1001008,363	2,11	5,01
PANOBOIS 2007 7 ans 10/04/2008	1000	100 000,000	103 789,600	0,22	2,08
SELIMA CLUB 2002 7 ans 19/06/2003	2000	40 000,000	41 288,000	0,09	0,69
SPCM 2002 7 ans 01/04/2003	5000	71 450,000	74 678,000	0,16	1,49
SKANES 2003 7 ans 19/06/2003	1500	60 000,000	61 945,200	0,13	1,03
TUNISIE LEASING 2007-1 5 ans 27/12/2007	1500	90 000,000	90 063,600	0,19	0,60
TUNISIE LEASING 2007-2 5 ans 28/01/2008	5000	400 000,000	419 260,000	0,88	2,80
TUNISIE LEASING 2008-1 5 ans 30/06/2008	3000	240 000,000	246 326,400	0,52	1,64
TUNISIE LEASING 2008-2 5 ans 27/11/2008	8000	640 000,000	643 193,600	1,35	4,29
TUNISIE LEASING 2008-3 5 ans 27/01/2009	5000	500 000,000	524 148,000	1,10	3,49
E SUB TLG 2009 5 ans 25/09/2009	3000	300 000,000	303 640,800	0,64	1,52
UIB 2009/1 A 10 ans 17/07/2009	20 000	2 000 000,000	2 038 656,000	4,29	2,04
UIB 2009/1 B 15 ans 17/07/2009	20 000	2 000 000,000	2 040 512,000	4,30	2,04
UNIFACTOR 2005/1 5 ans 01/09/2005	5 000	100 000,000	101 740,000	0,21	0,51
UTL 2004 7 ans 31/03/2005	1 000	60 000,000	62 540,800	0,13	0,63
WIFACK LEASING 2006/1 5 ans 30/06/2006	500	20 000,000	20 527,200	0,04	0,41
Titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		12 862 510,000	13 240 651,983	27,88	
BTA Mars 2012	5500	5 467 500,000	5 690 379,283	11,98	
BTA Juillet 2017	5349	5 315 010,000	5 457 519,950	11,49	
BTA Avril 2010	2000	2 080 000,000	2 092 752,750	4,41	
TOTAL		35 047 030,932	35 757 710,878	75,283	

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2009 se détaillent ainsi :

<u>Acquisitions</u>	Coût d'acquisition
Actions	1 054 311,606
Obligations	15 900 000,000
Total :	16 954 311,606

	coût d'acquisition	prix de cession	plus ou moins valeurs réalisées
Obligations	4 107 490,000	4 435 808,000	328 318,000

4.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 1 369 768,881 Dinars au 31/12/2009, contre 1 285 558,793 Dinars au 31/12/2008 :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Dividendes		
des titres OPCVM	89 077,704	45 030,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
revenus des obligations		
Intérêts	526 161,358	298 216,373
revenus des BTA		
Intérêts	754 529,819	942 312,420
		1
Total :	1 369 768,881	285 558,793

4.3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 6 265 228.240 Dinars :

Désignation des titres	Date d'acquisition	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% A.Net
Bons du trésor Court Terme				5 178 535,252	5 267 205,784	11.09
BTCT Ech 06/04/10	24/03/2009	ETAT	1000	959 692,898	983 582,340	2.07
BTCT Ech 06/04/10	24/03/2009	ETAT	1000	959 209,611	983 382,334	2.07
BTCT Ech 11/05/10	05/05/2009	ETAT	1000	958 986,032	979 985,331	2.06
BTCT Ech 07/09/10	23/09/2009	ETAT	400	384 350,528	387 836,531	0.82
BTCT Ech 12/10/10	29/09/2009	ETAT	2000	1 916 296,183	1 932 419,248	4.07
Billets de trésorerie				989 330,878	998 022,456	2.10
CIL Ech 22/01/10	25/09/2009	CIL	1	989 330,878	998 022,456	2.10
TOTAL				6 167 866.130	6 265 228.240	13.19

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 714 484,988 Dinars, contre 613 741,355 Dinars au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2009</u>	<u>31/12/2008</u>
Intérêts du compte à rendement optimum	437 862,042	337 852,687
Intérêts des billets de trésorerie	45 069,577	11 683,554
Intérêts sur compte à terme	8 691,578	0,000
Intérêts des bons du trésor court terme	222 861,791	264 205,114
Total :	714 484,988	613 741,355

4.5 Note sur les disponibilités

L'état de rapprochement bancaire du compte UIB 3500711913 fait ressortir, au 31 décembre 2009, les suspens suivants :

- * 473 dinars : Ce montant correspond à un mouvement débiteur effectué par l'UIB sur le compte de l'Internationale Obligataire SICAV, le 02 mai 2005. Aucun justificatif de ce mouvement n'est disponible.
- * 649 dinars : Ce montant correspond à des charges à des commissions à titre de droits de garde prélevées par la banque antérieurement à 2008.
- * 4 116 dinars : Ce montant correspond à des mouvements débiteurs effectués par l'UIB, sur le compte de l'Internationale Obligataire SICAV, le 22 février 2008. Aucun justificatif de ces mouvements n'est disponible au 30 septembre 2008.
- * 397 dinars : Ce montant a été crédité par l'UIB, en date du 03 juin 2008, et correspond à une erreur dans le règlement des dividendes de SITELEC.
- * 384 dinars : Ce montant correspond à des charges relatives à des commissions à titre de droits de garde prélevées par la banque au cours de 2009. Aucune clause dans la convention conclue avec cette dernière ne prévoit le prélèvement de cette commission. L'Internationale Obligataire SICAV a adressé une réclamation verbale à l'UIB concernant ces droits.
- * 184 dinars : Ce montant correspond des reliquats de réinvestissement non encore débités chez l'UIB.
- * 51 dinars : Ce montant correspond des différences de réinvestissement et de souscription non encore crédités chez l'UIB.

4.6 Note sur le capitalCapital au 31-12-2008

Montant	39 489 600,000
Nombre de titres	364 896
Nombre d'actionnaires	342

Souscriptions réalisées

Montant	63 124 500,000
Nombre de titres émis	631 245
Nombre d'actionnaires	67

Rachats effectués

Montant	54 931 600,000
Nombre de titres rachetés	549 316
Nombre d'actionnaires	40

Capital au 31/12/2009

Montant	44 682 500,000
Nombre de titres	446 825
Nombre d'actionnaires	369

Régularisation des sommes non

distribuables 126 791,235

Résultat non distribuable 279 543,749

Résultat non distribuable exercice clos 723 809,161

Capital 45 812 644,145

4.7 Note sur le passifOpérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 20 749,160 contre 529,549 au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération du gestionnaire à payer	20 749,160	529,549
Total	20 749,160	52 373,267

Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 193 040,324 contre 170 052, 978 au 31/12/2008 et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Dividendes à payer sur exercice 2000	4 779,450	4 779,450
Dividendes à payer sur exercice 2001	10 203,375	10 203,375
Dividendes à payer sur exercice 2002	3 857,324	3 857,324
Dividendes à payer sur exercice 2003	4 859,360	6 020,960
Dividendes à payer sur exercice 2004	7 342,650	8 523,900
Dividendes à payer sur exercice 2005	14 251,725	15 316,785
Dividendes à payer sur exercice 2006	9 165,640	17 203,890
Dividendes à payer sur exercice 2007	51 346,800	72 424,080
Dividendes à payer sur exercice 2008	60 916,080	0,000
Redevance CMF à payer	4 149,714	3 282,017
Honoraires Commissaire aux comptes à payer	10 000,000	10 000,000
Jetons de présence à payer	6 000,000	6 000,000
Etat retenue à la source	3 256,738	7 367,981
Intérêts perçus d'avance	0,000	4 772,603
TCL à payer	322,445	300,613
Autres créditeurs	2 589,023	0.000
Total	193 040,324	170 052,978

4.8 Note sur les charges de gestion

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 255 583,216 contre 210 107,816 au 31/12/2008 :

Désignation	2009	2008
Frais de gestion	245 583,216	200 107,816
Frais de dépositaire	10 000,000	10 000,000
Total	255 583,216	210 107,816

4.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 74 159,237 contre 76 353,001 au 31/12/2008 :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008
Taxe sur les collectivités locales	4 162,308	4 124,561
Jetons de présence	6 000,000	12 000,000
Charges diverses	1 193,761	2 298,739
Redevance CMF	49 115,183	40 026,459
Indemnités Président du Conseil	2 823,528	5 647,057
Honoraires Commissaire aux comptes	10 864,457	12 256,185
Total	74 159,237	76 353,001

5. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion d'Internationale Obligataire Sicav est confiée à l'Intermédiaire International. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, l'Intermédiaire International perçoit une rémunération de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'Union Internationale de Banques assure les fonctions de dépositaire pour la société Internationale Obligataire Sicav. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société Internationale Obligataire Sicav
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'Union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille Dinars.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

MODERN LEASING

Siège social : Immeuble Assurances Salim Lot AFH-BC5 Centre Urbain Nord

1082 Tunis Mahrajène

La Société Modern Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 25 mars 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Chiheb GHANMI (GAC) et M. Tarak ZAHAF(PROAUDIT).

Bilan arrêté au 31 Décembre 2009

(Unité : en Dinars)

ACTIFS	Notes	31-déc-09	31-déc-08 (*)
Liquidités et équivalents de liquidités	1	1 179 340	1 064 882
Créances sur la clientèle			
Créances de leasing : encours financiers		69 281 119	59 668 719
Moins provisions		-2 726 398	-3 296 159
	2	66 554 721	56 372 560
Créances de leasing: impayés		3 804 694	4 078 041
Moins provisions		-3 224 867	-3 672 761
	3	579 827	405 280
Créances de leasing encours	4	1 470 453	1 230 931
Total créances sur la clientèle		68 605 001	58 008 771
Portefeuille titre de placement	5	2 054 592	1 356
Portefeuille titre d'investissement			
Titres d'investissement		3 161 160	2 392 587
Moins provisions		-225 524	-259 003
Total portefeuille d'investissement	6	2 935 636	2 133 584
Valeurs immobilisées			
Immobilisations propres		1 503 582	2 622 057
Moins : amortissements		-876 467	-888 449
	7	627 115	1 733 608
Immobilisations corporelles en cours		-	67 394
Total des valeurs immobilisées		627 115	1 801 002
Total des autres actifs	8	2 684 620	614 002
TOTAL DES ACTIFS		78 086 304	63 623 597

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

Bilan arrêté au 31 Décembre 2009*(Unité : en Dinars)*

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	Notes	31-déc-09	31-déc-08 (*)
PASSIFS			
Dettes envers la clientèle	9	1 148 496	1 058 241
Emprunts et dettes rattachées	10	50 627 336	43 467 120
Fournisseurs et comptes rattachés	11	3 135 918	3 669 013
Autres passifs Courants	12	1 942 220	1 200 078
Total des autres passifs		5 078 138	4 869 091
Total des passifs		56 853 970	49 394 451
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		15 000 000	10 000 000
Réserves légales		345 180	274 423
Autres Réserves		3 210 600	2 425 691
Réserves Fonds Social		127 574	113 879
Résultats reportés		39 487	104 507
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		18 722 842	12 918 499
Résultat net de L'exercice		2 509 492	1 310 647
Total des capitaux propres avant affectation	13	21 232 334	14 229 146
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		78 086 304	63 623 597

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)**(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité*

**ETAT DE RESULTAT DE LA PERIODE ALLANT
DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2009**
(Unité : en Dinars)

	Notes	31-déc-09	31-déc-08 (*)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts de crédit bail		6 577 415	6 621 315
Autres produits d'exploitation		428 218	423 600
Variation des produits réservés		143 983	118 151
Charges financières nettes		-2 829 084	-3 178 422
Produit du portefeuille commercial et d'investissement		89 902	59 972
Produits nets de leasing	14	4 410 434	4 044 616
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	15	-1 032 315	-836 497
Dotations nettes aux provisions pour créances douteuses	16	825 693	-536 534
Dotations nettes aux provisions sur titres		61 310	54 642
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		-181 022	-176 289
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges		-35 267	-126 379
Autres charges d'exploitation	17	-878 540	-790 667
Total des charges d'exploitation		-1 240 140	-2 411 724
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 170 295	1 632 892
Autres gains ordinaires	18	270 544	145 218
Autres pertes ordinaires	19	-16 846	-110 614
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 423 992	1 667 496
Impôt sur les sociétés		-914 500	-356 849
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2 509 492	1 310 647

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE - MODELE DE REFERENCE**Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2009****(Unité : en Dinars)**

	31-déc-09	31-déc-08 (*)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements clients	55 926 073	40 485 368
Déc. De l'acquis. d'immo. Leasing	-60 648 950	-30 305 107
Sommes versés au personnel et aux créditeurs divers	-1 020 562	-859 983
Titres de placement	-2 053 236	16
Intérêts payés	-2 852 926	-3 206 889
Autres flux de trésorerie	-777 393	-318 866
Etat impôts et taxes payés	-436 620	-255 740
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-11 863 614	5 538 799
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	-236 450	-220 416
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres	7 600	37 500
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-768 573	- 610 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-997 422	-792 916
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Enc. suite à l'émissions d'actions	5 000 000	-
Dividendes et autres distributions	-449 941	-599 957
Enc. provenant des emprunts	52 800 000	18 100 000
Remboursements d'emprunts	-44 374 565	-23 019 366
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	12 975 494	-5 519 323
Variation de trésorerie	114 458	-773 440
Trésorerie au début de l'exercice	1 064 882	1 838 322
Trésorerie à la clôture de l'exercice	1 179 340	1 064 882

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)**(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité*

NOTES AUX ETATS FINANCIERS **AU 31 DECEMBRE 2009**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « MODERN LEASING » arrêtés au 31/12/2009, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996 à l'exception de la convention de la prééminence du fonds sur la forme.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par Modern Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant 2008, modern leasing enregistrait les investissements de leasing dans le bilan sous la rubrique « Immobilisation données en leasing » et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail qui correspond à la portion du capital incluse dans le loyer facturé (c'est à dire le principal).

Antérieurement au 1^{er} janvier 2009, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les

actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008. En conséquence, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 ont été retraités, en pro-forma, à des fins comparatives.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de leasing.

b. Couverture du risque :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ A : Actifs courants	0 %
▪ B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ B2 : Actifs incertains	20 %
▪ B3 : Actifs préoccupants	50 %
▪ B4 : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing et des marges réservées.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

Il est à noter que la société a constaté une décote de 100% de la valeur vénale des biens donnés en leasing autres qu'immobiliers des relations classées 4 et 5.

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Présentation des états financiers :

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Modern Leasing et des résultats de ses opérations, la société a opté à partir de 2009, pour la présentation des éléments du bilan selon leur nature par rapport à l'activité de leasing en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Cette présentation est inspirée de celle présentée par la norme 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires. Pour les besoins de comparabilité, les données de l'activité de 2008 ont été retraitées en proforma.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de manière à déterminer certaines valeurs et soldes intermédiaires spécifiques à l'activité. Les données de 2008 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2009

Les faits marquants de l'exercice de 2009 se résument comme suit :

a. L'augmentation du capital social de 5 000 000 Dinars par l'émission de 500 000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, entièrement libérées à la souscription, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 29 septembre 2009. Ainsi, le capital a été porté de 10 000 000 DT au 31 décembre 2008 à 15 000 000 DT au 31 décembre 2009. La date de jouissance a été fixée au premier janvier 2010 pour les nouvelles actions.

b. L'adoption, à partir de 2009, d'une présentation des états financiers par ordre de liquidité décroissante à l'instar des établissements bancaires soumis à la présentation prescrite par la norme sectorielle bancaire NCT 21. Les données comparatives relatives à 2008 ont été retraitées en pro forma pour les besoins de la comparabilité ;

c. La cession au cours de l'exercice du local sis aux Berges du Lac, présenté parmi les actifs immobilisés propres de la société. La cession consentie au prix de 1 250 000 Dinars a engendré une plus value de cession de 38 284 Dinars, ainsi qu'une reprise de la provision pour dépréciation des immobilisations constatée antérieurement pour la couverture du risque de perte éventuelle de valeur, d'un montant de 264 733 Dinars.

d. La présentation de tous les contrats de leasing conformément aux dispositions de la norme comptable Tunisienne NCT 41, relative aux Contrats de location et ce indépendamment de la date de conclusion des contrats. Les données comparatives relatives à 2008 ont été retraitées en pro forma pour les besoins de la comparabilité ;

e. L'annulation des valeurs vénales des biens mobiliers donnés en leasing aux relations classées 4 et 5.

4. NOTES EXPLICATIVES*(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)***Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2009, à **1 179 340 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations
Banques	1 179 121	1 064 643	114 478
Caisse	219	239	-20
<i>Total</i>	<i>1 179 340</i>	<i>1 064 882</i>	<i>114 458</i>

Note 2 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 31 décembre 2009, le montant des encours financiers a atteint **66 554 721 DT**, et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations	Notes
Immobilisations données en Leasing	87 821 300	111 099 288	-23 277 988	
Amortissements	-72 292 424	-77 432 578	5 140 154	
Créances immobilisées	53 752 243	26 002 009	27 750 234	
<i>Créances de leasing : encours financiers</i>	<i>69 281 119</i>	<i>59 668 719</i>	<i>9 612 400</i>	2.1
Provisions	-2 726 398	-3 296 159	569 761	2.2
<i>Valeurs Nettes</i>	<i>66 554 721</i>	<i>56 372 560</i>	<i>10 182 161</i>	-

Note 2.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées brutes au 31 décembre 2009 a atteint **69 281 119 DT**. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	En Principal			En Intérêt		
	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Loyers	28 057 520	39 607 856	1 615 743	5 841 435	5 580 346	185 851
<i>Total</i>	<u>28 056 137</u>	<u>39 607 856</u>	<u>1 615 743</u>	<u>5 841 435</u>	<u>5 580 346</u>	<u>185 851</u>

Note 2.2 – Encours nets des provisions :

Au 31 Décembre 2009, le montant des encours nets des provisions a atteint **66 554 721 DT** et se détaille par classe de risque comme suit :

Classe de risque	Encours brut 2009	Provisions			Encours nets au 31/12/2009
		Au 31/12/2008	Dotation/ Reprise	Au 31/12/2009	
Classe A	54 982 235	0	0	0	54 982 235
Classe B 1	10 333 186	0	0	0	10 333 186
Classe B 2	291 053	0	186	-186	290 867
Classe B 3	340 782	0	78 758	-78 758	262 024
Classe B 4	3 333 863	-3 296 159	-648 705	-2 647 454	686 409
<i>Total</i>	<u>69 281 119</u>	<u>-3 296 159</u>	<u>-569 761</u>	<u>-2 726 398</u>	<u>66 554 721</u>

Note 3 – Créances de leasing impayées et engagements nets :**Note 3.1 – Créances de leasing impayées :**

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 31 décembre 2009, un solde net de **579 827 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Créances clients	3 804 694	4 078 041	-273 347
Provisions pour dépréciation comptes clients	-2 014 103	-2 270 036	255 933
Produits réservés suite consolidation et relocations	-429 925	-477 903	47 978
Marges réservées	-780 839	-924 822	143 983
<i>Total</i>	<i>579 827</i>	<i>405 280</i>	<i>174 547</i>

La structure des impayés, provisions sur impayés et marges réservées par classe de risque au 31/12/2009, se présente comme suit:

Libellés	Valeur brute au 31/12/2009	Provisions			Agios réservés au 31/12/2009	Produits réservés / consolidation
		31/12/2008	Dotation/ Reprise	31/12/2009		
Classe A	1 458	-	-	-	164	
Classe B 1	999 605	-	-	-	221 566	4 928
Classe B 2	153 568	609	-609		15 314	
Classe B 3	185 447	55 560	-52 499	3 061	22 845	24 623
Classe B 4	2 464 616	2 213 868	-202 826	2 011 042	520 950	400 374
<i>Total</i>	<i>3 804 694</i>	<i>2 270 037</i>	<i>-255 934</i>	<i>2 014 103</i>	<i>780 839</i>	<i>429 925</i>

Note 3.2 – Engagements nets :

Au 31 Décembre 2009, le montant des engagements (créances immobilisées et créances impayées) nets des provisions, des agios réservés et des produits réservés suite consolidation et relocations a atteint **67 134 548 DT** et se détaille par classe de risques comme suit :

Classe de risque	Encours bruts 2009	Provisions			Agios réservés au 31/12/2009	Produits réservés / consolidation au 31/12/2009	Encours nets au 31/12/2009
		Au 31/12/2008	Dotations/ Reprises	Au 31/12/2009			
Classe A	54 983 693				164		54 983 528
Classe B 1	11 332 791				221 566	4 928	11 106 297
Classe B 2	444 620	609	-423	186	15 314		429 120
Classe B 3	526 230	664	81 155	81 819	22 845	24 623	396 944
Classe B 4	5 798 479	5 564 921	-906 425	4 658 496	520 950	400 374	218 659
<u>Total</u>	<u>73 085 813</u>	<u>5 566 194</u>	<u>-825 693</u>	<u>4 740 501</u>	<u>780 839</u>	<u>429 925</u>	<u>67 134 548</u>

Note 4 – Créances de leasing encours :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à **1 470 453 DT**. Il se détaille comme suit :

Affaire N°	Valeurs	Affaire N°	Valeurs
196190	57 627	199200	21 142
197980	23 796	198210	21 303
159701	1 499	197650	21 500
165001	3 267	197860	21 500
166731	4 614	199100	21 500
168741	5 110	198920	21 651
165301	6 453	199210	21 651
179681	6 670	199240	22 731
186721	9 702	198440	23 174
197950	15 655	199070	23 748
195810	16 978	197940	24 436
195680	16 978	199050	29 765
198190	17 747	199110	29 924
199440	17 748	198970	31 802
199520	17 748	199570	32 302
198370	19 274	199140	33 608
188731	19 916	199460	33 811
199130	20 544	198650	33 954
199410	20 545	199300	40 514
199020	20 801	199340	44 938
197910	108 831	199540	59 087
198930	115 336	197140	66 294
197060	167 279	196010	76 000
Sous-total (1)	714 120	Sous-total (2)	756 333
<i>TOTAL (1)+(2)</i>		<i>1 470 453</i>	

Note 5 – Portefeuille Titres de Placements :

Ce poste totalise au 31 décembre 2009, un solde de **2 054 592 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2008	Acquisitions	Cessions/ Transfert	31/12/2009
SICAV BH PLACEMENT	222		-	222
SICAV BH OBLIGATAIRE	1 133	8 553 053	-6 499 817	2 054 370
<i>Total</i>	<i>1 356</i>	<i>8 553 053</i>	<i>-6 499 817</i>	<i>2 054 592</i>

Note 6 – Portefeuille titres d'investissements :

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à **2 935 636 DT** et s'analyse ainsi :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations
Immobilisations financières	3 161 160	2 392 587	768 573
Provisions	-225 524	-259 003	33 479
<i>Total</i>	<i>2 935 636</i>	<i>2 133 584</i>	<i>802 052</i>

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Mouvements			Valeurs au 31/12/2009	Provisions			Valeurs Nettes au 31/12/09
	Valeurs au 31/12/2008	Acquisition/ Reclassement	Cession		Déc. 2008	Dotations et reprises	Déc. 2009	
STIMEC	19 088	2500	-	21 588	19 088	2 500	21 588	-
Assurances								
SALIM	372 936	-	-	372 936	-	-	-	372 936
SIM SICAR	900 075	-	-	900 075	99 915	-39 052	60 863	839 212
SGRC	199 990	-	-	199 990	-	-	-	199 990
SMT	25 000	-	-	25 000	25 000	-	25 000	-
BM T	115 000	-	-	115 000	115 000	-	115 000	-
SIFIB	498	-	-	498	-	-	-	498
UTB		3 073		3 073		3 073	3 073	0
Fonds gérés	760 000	763 000	-	1 523 000	-	-	-	1 523 000
<i>Total</i>	<i>2 392 587</i>	<i>768 573</i>	<i>0</i>	<i>3 161 160</i>	<i>259 003</i>	<i>-33 479</i>	<i>225 524</i>	<i>2 935 636</i>

Note 7 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2009 un total net **627 115 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	Val. Brute au 31/12/2008	Acquisit.	Reclassement Immobilisation encours	Cession 2009	Val. Brute au 31/12/2009	Amort au 31/12/08	Dotations 2009	Amort sur cession	Amort au 31/12/09	VCN au 31/12/09
Logiciels	494 002	80 116		-	574 118	-379 871	-71 561	-	-451 432	122 686
Terrain	134 384	-		-	134 384	-	-	-	-	134 384
Constructions	1 445 117	0	77 638	-1 381 733	141 022	-146 291	-30 455	170 017	-6 729	134 293
A.A.I.	78 638	9 080		-	87 718	-41 350	-6 866	-	-48 215	39 503
M.M.B.	65 988	3 020		-	69 008	-55 954	-10	-	-55 965	13 043
M. Informatiques	235 331	15 091		-	250 422	-186 981	-28 729	-	-215 710	34 711
Autres matériels	26 770	971		-404	27 337	-15 498	-1 448	-	-16 945	10 392
Matériels roulants	141 828	92 102		-14 357	219 573	-62 504	-32 211	14 357	-81 470	138 103
<u>Total</u>	<u>2 622 058</u>	<u>200 380</u>	<u>77 638</u>	<u>-1 396 494</u>	<u>1 503 582</u>	<u>-888 448</u>	<u>-171 280</u>	<u>184 374</u>	<u>-876 467</u>	<u>627 115</u>

Note 8 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à **2 684 620 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variation	Note
Prêts au personnel long terme	70 707	72 963	-2 256	
Cautionnements	2 520	2 520	0	
Frais sur emprunt Banque de l'Habitat	0	2 346	-2 346	
Frais sur emprunt Banque de Tunisie	0	5 879	-5 879	
Prêts au personnel court terme	75 830	43 130	32 700	
Charges comptabilisées d'avance	158 053	181 257	-23 204	
Etat, impôts et taxes	1 124 936	304 789	820 147	8.1
Compte d'attente	1 236	1 118	118	
Produit à recevoir	803	-	803	
Rémunération du personnel	535	-	535	
Débiteurs divers	1 250 000	-	1 250 000	
<i>Total</i>	<i>2 684 620</i>	<i>614 002</i>	<i>2 070 618</i>	

Note 8.1 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint **1 124 935 DT** au 31 décembre 2009, détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Retenues sur placement et jetons de présence	20 487	6 140	14 347
Acomptes provisionnels	321 164	255 740	65 424
Etat, impôts et taxes	783 284	42 909	740 375
<i>Total</i>	<i>1 124 935</i>	<i>304 789</i>	<i>820 146</i>

Note 9 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à **1 148 496 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Clients créditeurs	1 148 496	1 058 241	90 255
<u>Total</u>	<u>1 148 496</u>	<u>1 058 241</u>	<u>90 255</u>

Note 10 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à **50 627 336 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2008	Reclassements			Solde au 31/12/2009	Note
		Accords	renouvellement ou abonnements	Règlements		
Emprunts à long terme	26 704 246	24 000 000	-15 252 530		35 451 716	10.1
Emprunts à court terme	11 203 390		5 213 966	-11 277 379	5 139 977	10.2
Intérêts courus	59 484		35 643	-59 484	35 643	10.3
Billets de trésorerie	5 500 000	28 800 000		-24 300 000	10 000 000	
<u>Total</u>	<u>43 467 120</u>	<u>52 800 000</u>	<u>-10 002 921</u>	<u>-35 636 863</u>	<u>50 627 336</u>	

Note 10.1 – Emprunts à long terme :

Le montant des emprunts à long terme a atteint **35 451 716 DT**, au 31 décembre 2009, détaillé comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2008	Accords	Reclassements	Solde au 31/12/2009
EMPRUNT BH	2 862 379	6 000 000	-1 149 777	7 712 603
CREDIT BTE	6 072 148		-1 428 284	4 643 864
CREDIT ATB	3 000 000		-1 000 000	2 000 000
CMT BANQUE DE TUNISIE	4 371 703		-1 276 454	3 095 250
CREDIT BEST	10 398 017	18 000 000	-10 398 017	18 000 000
<i>Total</i>	<i>26 704 247</i>	<i>24 000 000</i>	<i>-15 252 531</i>	<i>35 451 716</i>

Note 10.2 – Emprunts à court terme :

Le montant des emprunts à court terme a atteint **5 139 977 DT** au 31 décembre 2009, détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2008	Reclassements/ Renouvellements/ Abonnements	Règlements	31/12/2009
Échéance à - 1 an/Emprunt BH	2 854 003	1 330 658	2 927 990	1 256 671
Échéance à - 1 an/Emprunt BT	1 455 022	1 455 024	1 455 024	1 455 022
Échéance à - 1 an/Emprunt ATB	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Échéance à - 1 an/Emprunt BEST BANK	4 466 081	0	4 466 081	0
Échéance à - 1 an/Emprunt BTE	1 428 284	1 428 284	1 428 284	1 428 284
<i>Total</i>	<i>11 203 390</i>	<i>5 213 966</i>	<i>11 277 379</i>	<i>5 139 977</i>

Note 10.3 – Intérêts courus :

Les intérêts courus et non échus sur les crédits bancaires s'élèvent à 35 643 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations
Intérêts sur crédit BH	16 336	-	16 336
Intérêts sur crédit BTE	12 584	8 950	3 634
Intérêts sur crédit ATB	6 723	2 942	3 781
Intérêts sur crédit BEST BANK	0	47 592	-47 592
<i>Total</i>	<i>35 643</i>	<i>59 484</i>	<i>-23 841</i>

Note 11 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2009, un solde **3 135 918 DT** et se ventile comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Fournisseurs Leasing	2 899 815	3 569 141	-669 326
Fournisseurs divers	236 103	96 568	139 535
Fournisseurs retenues de garantie	-	3304	-3 304
<i>Total</i>	<i>3 135 918</i>	<i>3 669 013</i>	<i>-533 095</i>

Note 12- Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2009 à **1 942 220 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations
Etat, impôts et taxes	100 835	1 251	99 584
CNSS à payer	59 660	38 653	21 007
Avance accordée BH	2 450	2 450	0
Compte d'attente	52 492	51 972	520
Tantièmes à payer	3 333	3 333	0
Dividendes à payer	102	43	59
Assurance Groupe	29 242	22 568	6 674
Impôts sur les bénéfices	914 500	356 849	557 651
Charges à payer	259 200	228 708	30 492
Crédit BH CNRPS	7 468	0	7 468
Opposition amicale BH	121	26	95
Association sportive BH	108	51	57
Provisions pour congés payés	66 488	64 317	2 171
Provisions pour risques	446 221	410 954	35 267
Autres comptes transitoires	0	18 904	-18904
<i>Total</i>	<i>1 942 220</i>	<i>1 200 079</i>	<i>742 141</i>

Note 13 – Capitaux propres :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à **21 232 334 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	Capital social	Réserves Légales	Autres Réserves	Réserves statutaires	Réserves Fonds Social	Résultats Reportés	Résultat de la période	Total
<i>Solde au 31/12/2008</i>	<i>10 000 000</i>	<i>274 423</i>	<i>2 359 047</i>	<i>66 644</i>	<i>113 878</i>	<i>104507</i>	<i>1 310 647</i>	<i>14 229 146</i>
Affectations AGO 13/09/09		70 758	700 000	84 909	70 000	384 980	-1 310 647	0
Dividendes						-450 000		-450 000
Crédits non remboursables	-	-	-	-	-56 304	-	-	-56 304
Augmentation de capital suite AGE 29/09/09	5 000 000							5 000 000
Résultat de la période							2 509 492	2 509 492
<i>Solde au 31/12/2009</i>	<i>15 000 000</i>	<i>345 181</i>	<i>3 059 047</i>	<i>151 553</i>	<i>127 574</i>	<i>39 487</i>	<i>2 509 492</i>	<i>21 232 334</i>

Note 14 – Produits nets de leasing :

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 31 décembre 2009 à 4 410 434 DT et s'analysent comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations	Note
<u>Loyers leasing</u>	22 774 876	31 522 686	-8 747 810	
<u>Dotation aux amortissements des immobilisations</u>	-16 197 461	-24 901 371	8 703 910	
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	6 577 415	6 621 315	-43 900	
- Dotation marge	-188 243	-300 825	112 582	
- Reprise marge	332 226	418 976	-86 750	
<u>Variations des marges réservées</u>	143 983	118 151	25 832	
<u>Autres produits d'exploitation</u>	428 218	423 600	4 618	
- Intérêts de retard	280 136	241 537	38 599	
- Services annexes	148 082	182 063	-33 981	
<u>Charges Financières nettes</u>	-2 829 084	-3 178 422	349 338	14.1
<u>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</u>	89 902	59 972	29 930	
<u>Produits nets de leasing</u>	<u>4 410 434</u>	<u>4 044 616</u>	<u>365 818</u>	-

Note 14.1 – Charges financières :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à 2 829 084 DT s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations
Intérêts sur billets de trésorerie	490 363	313 486	176 877
Intérêts sur emprunts - Best Bank	927 150	497 743	429 407
Intérêts sur emprunts – BT	345 811	494 501	-148 690
Intérêts sur emprunts – BH	338 816	488 048	-149 232
Intérêts sur emprunts – BTE	415 595	562 122	-146 527
Intérêts sur emprunts – ATB	223 450	313 940	-90 490
Intérêts sur emprunts obligataires ML	0	363 526	-363 526
Intérêts sur emprunts obligataires SIFIB	326	16 407	-16 081
Commissions d'aval sur EO	7 528	8 298	-770
Commissions sur remise chiffre d'affaires	58 887	100 140	-41 253
Pertes de changes	2476	3358	-882
Autres charges financières	0	3 688	-3 688
Commissions gestion SIM SICAR	13 323	6 284	7 039
Agios débiteurs	5 359	6 881	-1 522
<i>Total</i>	<i>2 829 084</i>	<i>3 178 422</i>	<i>-349 338</i>

Note 15 – Charges du personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à 1 032 315 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations
Salaires et compléments de salaires	537 496	451 338	86 158
Charges connexes aux salaires	130 081	105 978	24 103
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	186 450	149 395	37 055
Variation de la provision pour congés à payer	2 171	-4 169	6 340
Autres charges sociales	1 354	2 106	-752
Provision sur prime	174 763	131 849	42 914
<i>Total</i>	<i>1 032 315</i>	<i>836 497</i>	<i>195 818</i>

Note 16 – Dotations nettes aux provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2009, à - 825 693 DT. Il correspond à la reprise nette des provisions antérieurement constituées sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

Libellés	Provisions au 31/12/2008	Dotations (Reprises) sur impayées	Dotations (Reprises) sur encours	Total des dotations ou des Reprises	Provisions au 31/12/2009
Classe A	0	0	0	0	0
Classe B 1	0	0	0	0	0
Classe B 2	608	-608	186	-422	186
Classe B 3	55 560	-52 499	78 758	26 259	81 819
Classe B 4	5 510 026	-202 826	-648 704	-851 530	4 658 496
<i>Total</i>	<i>5 566 194</i>	<i>-255 933</i>	<i>-569 760</i>	<i>-825 693</i>	<i>4 740 501</i>

Note 17 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2009 à **878 540 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008	Variations
Achats de matières et fournitures	102 474	73 314	29 160
Total des achats	102 474	73 314	29 160
Charges locatives	67 701	59 734	7 967
Entretiens et réparations	103 805	73 357	30 448
Primes d'assurances	42 390	29 564	12 826
Etudes, recherches et divers services extérieurs	130	113	17
Total des services extérieurs	214 026	162 768	51 258
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	100 780	144 880	-44 100
Publicités, publications, relations publiques	139 540	116 925	22 615
Déplacements, missions et réceptions	15 697	7 725	7 972
Frais postaux et de télécommunications	72 320	65 583	6 737
Services bancaires	1 525	2 556	-1 031
Divers services extérieurs	61 430	17 187	44 243
Total des autres services extérieurs	391 292	354 856	36 436
Jetons de présence	34 535	32 500	2 035
Autres charges diverses	14 742	6 226	8 516
Total des charges diverses	49 277	38 726	10 551
Impôts et taxes sur rémunération	14 109	16 069	-1 960
TCL	81 550	100 078	-18 528
Droits d'enregistrement et de timbres	13 017	21 568	-8 551
Autres impôts et taxes	12 795	23 289	-10 494
Total des impôts et taxes	121 471	161 003	-39 532
<i>Total</i>	<i>878 540</i>	<i>790 667</i>	<i>87 873</i>

Note 18 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 31 décembre 2009 à **270 544 DT**. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés et de la plus value dégagée sur la cession de l'immeuble situé aux berges du Lac.

Note 20 – Autres pertes ordinaires :

Le solde du poste « Autres pertes ordinaires » s'élève au 31 décembre 2009 à **16 846 DT**.

Note 21 – L'état de flux de trésorerie :

La variation des flux de trésoreries au cours du de l'année 2009, a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 31/12/2009 avec un solde débiteur de **1 179 340 DT** contre **1 064 882 DT** au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de **11 863 614 DT** à la clôture de l'exercice 2009 contre un solde positif de **5 538 799 DT** à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de **17 402 413 DT** qui s'explique principalement par la sensible augmentation des mises en force au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent et le décalage temporel entre les décaissements au profit des fournisseurs qui enregistrent une variation de **30 343 843 DT** entre les deux exercices et celui des encaissements reçus des clients qui affiche une variation de **15 440 705 DT** au titre de la même période.

A fin de faire face à ce besoin en trésorerie les principales mesures prises par la société et traduite au niveau de son état de flux de trésorerie par une variation positive des flux de trésorerie provenant des activités de financement de **18 494 817 DT** entre les exercices 2008 et 2009 ont consisté en :

- l'augmentation de son capital social en numéraires de 5 000 000 DT décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 2009 et entièrement libérée à la souscription.
- le recours aux ressources extérieures, traduit par une variation des encaissements provenant des emprunts, nette de la variation des remboursements qui y sont affectés, entre les deux exercices d'un montant de 13 344 801 DT.

Note 22 – Engagements de financement donnés en hors bilan :

Le solde du poste « Engagement donné » s'élève, au 31 décembre 2009, à **4 911 081 DT**.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF
AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 13 Avril 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « MODERN LEASING », arrêtés au 31 Décembre 2009, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

I - Opinion sur les états financiers

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société «Modern Leasing », comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

3. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

4. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

5. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. A ce sujet, étant un établissement de crédit, la société a procédé en 2009 à un changement de présentation des états financiers en s'inspirant des prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires. Les données comparatives de 2008 ont été retraitées en pro forma pour les besoins de la comparabilité.

Par ailleurs, la société a opté pour la présentation de tous les contrats de location de financement tels que définis par la norme comptable n° 41 relative aux contrats de location pour le montant de l'investissement net et ce indépendamment de la date de conclusion des contrats. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Cette présentation nouvelle des états financiers de la société à la date de clôture n'appelle pas de notre part de remarques particulières.

6. Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

7. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société a procédé à l'annulation des valeurs vénales des biens mobiliers donnés en leasing à ses relations classées 4 et 5. Cette décote a permis la constatation d'une dotation supplémentaire de 1 516 687 Dinars. A la date de clôture de l'exercice, le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés est de 84,57%.

- La société a cédé au cours de l'exercice, le local sis aux Berges du Lac, présenté parmi ses actifs immobilisés propres. La cession consentie au prix de 1 250 000 Dinars a engendré une plus value de cession de 38 284 Dinars, ainsi qu'une reprise de la provision pour dépréciation des immobilisations constatée antérieurement pour la couverture du risque de perte éventuelle, d'un montant de 264 733 Dinars.

- La société a constitué au cours de l'exercice une provision à caractère général d'un montant de 300 000 Dinars. La provision constituée n'a pas été affectée à la couverture d'un risque particulier.

II - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé dans le cadre de nos travaux aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles :

8. Nous avons, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

9. En application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « MODERN LEASING » à la réglementation en vigueur.

10. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à

l'Assemblée Générale. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

Tunis, le 05 Mars 2010

P/ GAC – CPA International

Mr Chiheb GHANMI

P/ PROAUDIT

Mr Tarak ZAHAF

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU
TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.**

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

I- CONVENTIONS REGLEMENTEES

I-1. Conventions conclues avec la Banque de l'Habitat :

I-1. a. Emprunts :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « Banque de l'Habitat » au cours de l'exercice 2009, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 décembre 2009 :

Exercice d'octroi	Principal	Taux (TMM+)	Encours au 31 Décembre	Charges financières
2009	2 500 000	1,25%	2 426 013	37 331
2009	3 500 000	1,25%	3 500 000	16 336
2007	4 000 000	1,625%	3 043 261	205 424
2005	10 000 000	1,75%	-	79 725
	20 000 000		8 969 274	338 816

I-1. b. Cession d'immobilisation :

La société « Modern Leasing » a cédé à la société mère « Banque de l'Habitat » un immeuble figurant parmi ses immobilisations propres et situé au Lac nord de Tunis. Le prix de cession convenu entre les deux parties est de 1 250 000 Dinars. La plus value dégagée suite à cette opération s'élève à 38 284 Dinars.

I-2. Conventions conclues avec la « SIM SICAR » :

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « SIM SICAR » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) une convention de gestion de fonds à capital risque.

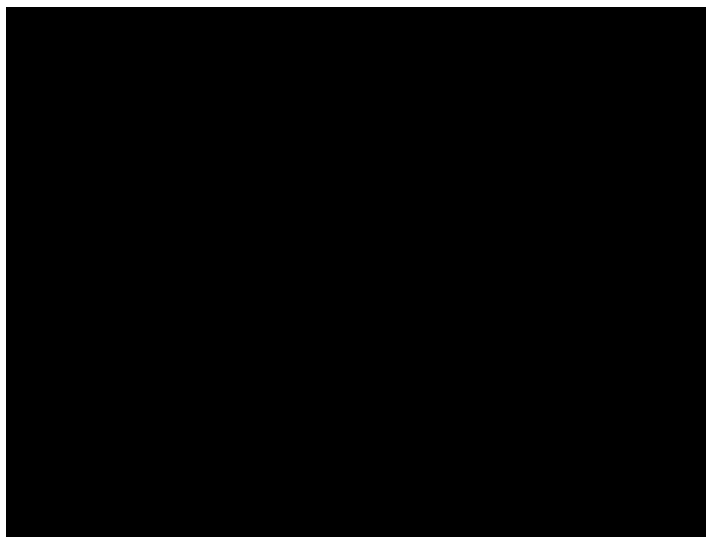
En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « MODERN LEASING », la société « SIM SICAR » percevra :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « MODERN LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

A la date de clôture de l'exercice 2009, les fonds gérés par la société « SIM SICAR » totalisent 1 523 000 Dinars.

I-3. Conventions conclues avec la société « SICAV BHO » :

La société « Modern Leasing » a obtenu auprès de la société « SICAV BHO » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) des financements par billets de trésoreries. Le détail des financements obtenus au cours de l'exercice, ainsi que ceux obtenus au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :



I-4. Convention conclue avec la société « IMMOBILIERE SLIM » :

La société « Modern Leasing » a accordé en 2007 un crédit bail mobilier à la société « IMMOBILIERE SLIM » dont le gérant est un administrateur de la société « Modern Leasing » pour un montant global de 92 525 Dinars à un taux de 10,5% l'an.

Au 31 Décembre 2009, l'encours de ce financement s'élève à 36 032 Dinars.

I-5. Conventions conclues avec la société « ASSURANCES SALIM » :

La société « Modern Leasing » a émis au cours de l'exercice 2009 deux billets de trésorerie de 2 000 000 Dinars de nominal chacun, souscrits par la société «ASSURANCES SALIM » (filiale du Groupe Banque de l'Habitat) aux conditions suivantes :

Date de souscription	Date d'échéance	Capital	Taux
19/09/2009	14/09/2010	2 000 000,000	5,50
23/03/2009	19/09/2009	2 000 000,000	5,50

I-6. Conventions conclues avec la société « BEST BANK » :

La société « Modern Leasing » a procédé, au cours de l'exercice 2009 au rachat par anticipation des certificats de leasing accordés par la « BEST BANK » dans le cadre de la convention cadre pour la coopération financière conclue au cours de l'exercice 2008 et portant sur 13 000 000 Dinars. L'encours total ayant fait l'objet du rachat anticipé s'élève 10 398 017 Dinars.

La société « Modern Leasing » a conclu, en date du 11 mars 2009, avec la société « BEST BANK » une convention cadre pour la coopération financière pour un montant de 18 000 000 Dinars.

Le détail des souscriptions intervenues au cours de l'exercice se présente comme suit :

Date de souscription	Date d'échéance	Capital	Taux
04/05/2009	04/11/2009	5 000 000,000	5,55
05/05/2009	08/11/2009	4 300 000,000	5,55
05/05/2009	06/11/2009	5 000 000,000	5,55
25/06/2009	25/12/2009	2 000 000,000	5,48
26/08/2009	26/02/2010	1 700 000,000	5,58
12/11/2009	08/05/2010	4 300 000,000	5,47
12/11/2009	06/05/2010	5 000 000,000	5,47
12/11/2009	04/05/2010	5 000 000,000	5,47
30/12/2009	25/06/2010	2 000 000,000	5,54

II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS

Les obligations et engagements pris par la société MODERN LEASING vis-à-vis de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

1. La rémunération du directeur général est définie par décision du président du conseil d'administration du 23/03/2009. Cette rémunération englobe, outre le salaire, la prise en charge par la société d'un quota de carburant et de frais de télécommunications. La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au directeur général à la clôture de l'exercice 2009, y compris les avantages sociaux, s'est élevée à 65 180 Dinars.

Par ailleurs, la décision précitée stipule qu'une prime d'intéressement dont le montant est à fixer annuellement par le conseil d'administration peut être servie au directeur général.

Le directeur général bénéficie, en outre, conformément à la décision du conseil d'administration du 23/03/2009 de l'attribution d'une voiture de fonction, dont la valeur nette comptable à la date de clôture s'élève à 58 766 Dinars.

2. La rémunération du directeur général adjoint de la société est définie par référence aux décisions du directeur général du 22 octobre 2001 et de celle du 30 novembre 2009. A ce titre la rémunération du directeur général adjoint est celle prévue par la convention collective nationale du personnel des banques et les textes subséquents majorée des indemnités qui lui sont octroyées par les décisions précitées et de la prise en charge d'un quota de carburant.

La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au directeur général adjoint à la clôture de l'exercice 2009, y compris les avantages sociaux, s'est élevée à 49 067 Dinars.

Le directeur général adjoint bénéficie, en outre, de l'attribution d'une voiture de fonction, dont la valeur nette comptable à la date de clôture s'élève à 12 760 Dinars.

3. Les membres du conseil d'administration, ainsi que les membres du comité permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'assemblée générale du 13 avril 2009. Les jetons de présence servis à ce titre au cours de l'exercice totalisent un montant brut de 27 500 Dinars.

Tunis, le 05 Mars 2010

P/ GAC – CPA International

Mr Chiheb GHANMI

P/ PROAUDIT

Mr Tarak ZAHAF